



RUELLE
— SUR —
TOUVRE



LE GUIDE DES NOUVEAUX HABITANTS

INFOS PRATIQUES



ÉDITO

Vous venez de choisir Ruelle sur Touvre pour y habiter. Je vous félicite de votre choix. Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite la bienvenue.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations essentielles pour votre quotidien à Ruelle sur Touvre. Vous y découvrirez un nouvel environnement où la vie associative, culturelle et sportive, est particulièrement riche.

Ruelle sur Touvre est une ville de caractère où il fait bon vivre. Son passé et son actualité industrielle, son patrimoine, son dynamisme et les nombreux projets en cours et à venir vous séduiront, à coup sur, de jour en jour.

Ce guide est destiné à faciliter vos démarches mais également à favoriser une parfaite arrivée dans notre ville.

Néanmoins, les services municipaux et vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser.

Jean-Luc VALANTIN,
Maire de Ruelle sur Touvre

01. L'HISTOIRE DE
RUELLE SUR
TOUVRE p.1-2

02. DÉCOUVRIR
LA VILLE p.3-4

03. CONSEIL MUNICIPAL
ET SERVICES p.5-8

04. LES
INFRASTRUCTURES
p.9-18

05. INFOS
PRATIQUES p.19-32

01.

L'HISTOIRE DE RUELLE SUR TOUVRE

L'histoire de la ville est riche de son activité industrielle, mais également de la proximité de la Touvre. Son patrimoine fortement marqué par ces deux éléments mérite plus qu'un détour...

LA TOUVRE

Facteur déterminant de la prospérité de Ruelle sur Touvre, la rivière longue de 10 kilomètres est alimentée à 60 % par les eaux du Bandiat et de la Tardoire qui s'engouffrent dans le karst de La Rochefoucauld et à 40 % par les eaux d'écoulement. D'abord souterraine, la rivière surgit à Touvre sous forme de quatre sources : Le Bouillant, Le Dormant, La Lèche et la Font Lussac, apparues à la suite du tremblement de terre de Lisbonne en 1755.

Deuxième résurgence française, la profondeur des sources de la Touvre demeure mystérieuse, malgré les nombreuses expéditions de plongeurs-spéléologues.

Bénéficiant d'une température basse et constante de 12°, cette eau riche en oxygène est parti culièrement favorable au développement des salmonidés et des anguilles. La pêche fut donc l'une des ressources principales des habitants.

La Touvre fut longtemps la principale source d'énergie, comme en témoignent les nombreux moulins installés sur son cours.



LA FORGE À CANON

La forge à canons de Ruelle sur Touvre fut créée à partir de 1751 par René, Marc, Marquis de Montalembert (1714 / 1800) après qu'il eût fait l'acquisition de deux moulins se faisant face sur les rives de la Touvre en 1750.

Le plus important des deux avait servi à la fabrication du papier, l'autre, plus modeste, était un simple moulin à blé et leur site comportait un terrain de sept hectares suffisant pour l'implantation de la Forge qu'il se devait de construire afin d'honorer une importante commande de 800 canons destinés à la Marine Royale.

Montalembert était doté d'une très forte personnalité, ce dont témoigne le quatrain écrit au bas d'une des gravures de son portrait :

“ Doué d'un beau Génie, et chéri de Bellone, au grand Art défensif il consacra son temps ; Profond dans ses Ecrits, n'empruntant de Personne, Il laissa loin de lui, les cohorn, les Vauban.



02.

DÉCOUVRIR LA VILLE

Chef-lieu de canton, quatrième ville de Charente, notre commune compte aujourd'hui 7734 habitant.e.s (recensement 2015), répartis sur une superficie de 1066 hectares, au sein de l'agglomération du Grand Angoulême.

Forte de son histoire économique et sociale autour de la fonderie, devenue DCN puis DCNS et désormais Naval Group, notre ville se tourne résolument vers l'avenir...

DES SERVICES ADAPTÉS AUX CITOYENS

La ville propose de nombreux équipements et services au public : théâtre, médiathèque, complexe sportif du site de la Porte, aire de jeux et de loisirs...

Riche d'un tissu associatif très développé et particulièrement actif, la ville mise aussi sur ses jeunes. Le secteur enfance-jeunesse est ainsi l'une de ses priorités : outre la crèche municipale qui accueille plus de 35 enfants, les petits Ruellois bénéficient également d'un accueil au sein du Relais d'Assistants maternelles. Dès lors qu'ils sont scolarisés, les enfants peuvent profiter des animations proposées par l'Animation de quartier pendant les vacances scolaires

LA VILLE ET SES PROJETS

Bien évidemment le dynamisme d'une ville se mesure aussi à sa capacité à proposer de nouveaux services à sa population afin d'accroître encore sa qualité de vie. Aussi la ville de Ruelle sur Touvre s'est-elle engagée dans de nombreux projets structurants.

La réhabilitation du quartier de la gare pour la construction de nouveaux logements sociaux mais également la création d'une Maison de santé ont ouvert la voie et la ville se concentre aujourd'hui sur d'autres projets, dont l'aboutissement est imminent.

Ainsi, la reconversion en zone d'habitat et d'activité économique des anciens sites industriels des Seguins et Ribéreux, est-elle sur le point d'éclorre.

De longues années d'études et de travaux d'aménagement ont été nécessaires afin de respecter le cadre et les normes environnementales et rouvrir ce site magnifique situé au bord de Touvre, aux ruellois.e.s.

Le quartier du plantier du Maine-Gagnaud devrait prochainement évoluer également et les élus travaillent activement pour redynamiser le centre-ville, tant en terme d'habitat que de commerces . Une large étude dédiée à la circulation, aux stationnements et aux cheminements doux est en cours. Le quartier de Villement n'est pas oublié et d'importants travaux d'aménagement devraient prochainement débiter.

Enfin, Ruelle sur Touvre s'est engagé sur le terrain du tourisme de proximité avec un travail autour des chemins de randonnée et de la valorisation de la Touvre.

Ruelle sur Touvre est jumelée avec les villes de :

- Amstetten en Autriche (depuis 1992)
- Roudnice nad Labem en République tchèque (depuis 1993)
- Banbridge en Irlande du nord (depuis 1994)
- Albaïda en Espagne (depuis 1997)

03.

CONSEIL MUNICIPAL ET SERVICES

La ville de Ruelle sur Touvre c'est aussi des élu.e.s et du personnel compétent à votre service.

Le Conseil municipal de Ruelle sur Touvre compte 29 élus dont 7 adjoints.

Il se réunit les premiers lundis du mois pour prendre toutes les grandes décisions qui concernent la ville et s'exprimer sur les dossiers portés au niveau de l'agglomération du GrandAngoulême.

Le Conseil municipal est organisé en sept commissions et 3 ateliers, présidés par le Maire, dont les adjoints et conseillers municipaux délégués ont la charge.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les élu.e.s se réunissent régulièrement en dehors du Conseil à l'occasion de commissions municipales. ces réunions permettent aux élu.e.s d'étudier différents dossiers en lien avec la thématique de leur commission, de présenter les dossiers qui seront exposés en conseil et d'approfondir les sujets si nécessaire.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Ruelle sur Touvre est composé de 18 jeunes élus parmi les enfants de la commune scolarisés en CM1 et CM2. Les jeunes élus ont un mandat de deux ans et le CME est donc renouvelable pour moitié tous les ans. Ils œuvrent à travers leurs projets et actions, à l'amélioration du cadre de vie des jeunes citoyens dans notre commune.

PERMANENCES

Les élu.e.s de Ruelle sur Touvre proposent des permanences ouvertes à tou.te.s dans les différents quartiers de la ville, le samedi matin de 10h à 12h.

Retrouvez les délibérations et le calendrier des permanences sur le site internet de la ville : www.ville-ruellesurtouvre.fr



VALANTIN Jean-Luc, Maire

Adjoints : PERONNET Yannick, MARC Annie, VERRIERE Lionel, DEZIER Muriel, DELAGE Patrick, DESCHAMPS Catherine, DUPONT Alain

LES SERVICES

SERVICE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL



Un service en ligne, aussi complet soit-il, ne remplace pas le contact humain. N'hésitez pas à contacter les agent.e.s de la Mairie ou à vous rendre à l'hôtel de ville. Un personnel chaleureux et compétent se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Les heures d'ouverture de la mairie sont les suivants :
lundi 8H30-12H00 et 13H30-17H30 (permanence 17H30-18H30 sur RDV)
mardi, mercredi et jeudi 8H30-12H00 et 13H30-17H30
vendredi 8H30-12H00 et 13H30-16H30



Mairie Place Auguste Rouyer 16600 Ruelle sur Touvre
05 45 65 62 95 / Fax : 05 45 65 77 39
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr / www.ville-ruellesurtouvre.fr

SERVICE DES CIMETIÈRES

La commune de Ruelle sur Touvre comprend deux cimetières : le cimetière de la croix rompue (rue du souvenir) et le cimetière Jean Fils (rue Jean Fils)



M. MONTORIOL
05 45 65 25 86
m.montoriol@ville-ruellestouvre.fr

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

La ville de Ruelle sur Touvre compte six établissements scolaires, une crèche, un RAM, un centre de loisir et l'animation de quartier.



V. ROUSSEAU
05 45 65 89 36
v.rousseau@ville-ruellesurtouvre.fr



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient en faveur des personnes démunies, des personnes âgées et des personnes handicapées

Ouvert au public du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Et le Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil individualisé sur rendez-vous : lundi 9h-12h / mardi 14h-17h / jeudi 9h-12h / vendredi 14h-16h.



C. COUTARD
05 45 65 85 40
c.coutard@ville-ruellesurtouvre.fr

SERVICE URBANISME ET GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Retrouvez toutes les informations relatives à l'urbanisme de votre ville, que vous soyez un particulier ou un professionnel



I. DELAGE
05 45 65 85 45
i.delage@ville-ruellesurtouvre.fr



Retrouvez tous les documents
utiles sur le site de la Mairie de
Ruelle sur Touvre :

www.ville-ruellesurtouvre.fr

04.

LES INFRASTRUCTURES

Ruelle sur Touvre c'est 90 entreprises et commerces sur la commune, 61 associations mais aussi...

LE THÉÂTRE JEAN FERRAT

Rénové en 2007, le théâtre de Ruelle sur Touvre peut accueillir 640 personnes. Il a obtenu le label "Tourisme handicap" en 2008 grâce à la mise en œuvre de moyens assurant un accueil de qualité et l'accessibilité pour les personnes handicapées quel que soit le handicap présent (moteur, visuel, auditif, mental).

Devenu Théâtre Jean Ferrat en septembre 2012, il accueille au fil des saisons culturelles, de septembre à juin, des spectacles variés, de toutes les couleurs et pour tous les goûts!! Il peut aussi accueillir séminaires et colloques grâce au salon qui le jouxte.

LA MÉDIATHEQUE MÉDIAPORTE

Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents pour une période de 3 semaines, dans les limites suivantes :

- 10 imprimés (livres ou revues),
- 6 CD,
- 2 livres-CD
- 2 DVD

À votre disposition, un espace pour jouer à la Wii U et la SWITCH avec un large choix de jeux !

Horaires d'ouverture :

- Lundi fermé
 - Mardi : 10h-18h
 - Mercredi : 10h-18h
 - Jeudi fermé
 - Vendredi : 10h-19h
 - Samedi : 9h-17h
- (Pendant les vacances scolaires les samedis sont fermés)



Théâtre Jean Ferrat
Place du Champ de Mars,
16600 Ruelle sur Touvre



Médiathèque La MédiaPorte
15 rue de Puyguillen,
16600 Ruelle sur Touvre
05 45 65 34 89
mediaporte@ville-ruellesurtouvre.fr

Retrouvez la plaquette locative du Théâtre sur le site internet de la mairie.

LE SPORT

3 stades, 3 gymnases, 1 complexe sportif, 1 base de canôlé, 1 pas de tir à l'ar , 1 piste d'athlétisme, 1 terrain de pétanque... Autant dire que la ville est bien équipée. L'ensemble de ces infrastructures permet de proposer une offre riche et diversifiée aux Ruellois.e.s et attire également plus largement des sportif.ve.s des communes voisines.

LES ÉQUIPEMENTS

- Gymnase omnisport Centre (Gym enfant, gymnastique volontaire, Hand, écoles)
- Gymnase de Puyguillen (Collège, LEP, Basket, Volley, Tennis, Escalade, Athlétisme, Hand)
- Stade de Puyguillen et piste Athlétisme (Foot, Athlétisme)
- Terrain de Pétanque la Combe aux Loups
- Base de Canoë
- Complexe Colette Besson (Tennis, Judo, Karaté, Yoga, Remise en Forme, Qi Gong, Ski, Cyclisme, Tir à l'arc).
- Pas de tir à l'Arc la Combe aux Loups
- Stade de Vaugeline (Foot)
- Stade des Grands Champs (Foot)

LES AIRES DE JEUX

La commune a investi ces dernières années pour proposer des aires de jeux aux enfants et aux plus grands. Elle propose ainsi différents espaces dont certains sont amenés à évoluer dans le respect des normes en vigueur, mais également pour davantage de confort en utilisation. Des contrôles de sécurité et de conformité sont réalisés annuellement.

Localisation :

- Cité de Villement : 1 city parc + jeux pour enfants
- Site de la porte : 1 city parc + skate parc + jeux pour tous + 2 terrains de pétanque + table de ping-pong + tyroliène
- Square de la mairie : jeux pour enfants

Tout au long de l'année de nombreuses manifestations sportives sont organisées dans la ville : Course cycliste nocturne, 5 à 10km, fête du sport... et bien d'autres encore...



AIRE DE LOISIRS, SITE DE LAPORTE



5 à 10 KM, 2016



FÊTE DU SPORT, 2018



COURSE NOCTURNE, 2018

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La ville de Ruelle sur Touvre
compte deux écoles maternelles
et deux écoles élémentaires...



École maternelle Chantefleurs



272, Rue de
Chantefleurs
16600 Ruelle sur
Touvre

05 45 68 67 39
ce.0160911d@ac-poitiers.fr

École maternelle du centre



2, Rue Raspail
16600 Ruelle sur
Touvre

05 45 65 40 02
ce.0160290d@ac-poitiers.fr

École élémentaire Robert Doisneau



2, Rue Paul Gros
16600 Ruelle sur
Touvre

05 45 65 40 98
ce.0160286z@ac-poitiers.fr

École élémentaire Jean Moulin



2030, Route de
Gond-Pontouvre
16600 Ruelle sur
Touvre

05 45 68 21 89
ce.0160273k@ac-poitier.fr

Les écoles proposent des services de garderies. Pour plus de renseignements rapprochez-vous du service enfance & jeunesse



...ainsi qu'un collège et un lycée professionnel.

Collège Norbert Casteret

Lycée des métiers Jean Caillaud



Cité Scolaire de Puyguillen
05 45 65 62 89
ce.0160094r@ac-poitiers.fr
Site internet : [http://etab.
ac-poitiers.fr/coll-ruelle/](http://etab.ac-poitiers.fr/coll-ruelle/)



Rue de Puyguillen,
05 45 65 74 74
ce.0160036c@ac-poitiers.fr
Site internet : [http://www.
lyceejeancaillaud.fr/](http://www.lyceejeancaillaud.fr/)

L'ANIMATION DE QUARTIERS

L'animation de quartiers propose des activités aux enfants de 6 à 13 ans habitant la commune, pendant les vacances scolaires et certains jours de l'année. Les animations sont proposées sur place, au 430 rue des Seguins, ou en sortie, en partenariat avec des associations locales. La tarification se fait selon le quotient CAF des familles. Une adhésion annuelle est demandée pour accéder aux activités. Renseignement au 06 14 49 42 80 ou par mail p.salies@ville-ruellesurtouvre.fr

UN TRANSPORT EN MINIBUS PEUT ÊTRE ASSURÉ
PAR LA COMMUNE DE RUELLE.

LA CRÈCHE

Située au 357 rue Emile Roux, le multi accueil “Les petits pieds de Ruelle” bénéficie d’un cadre agréable, entourée d’un parc arboré

L’établissement offre des places d’accueil aux parents qui résident ou sont propriétaires sur la commune de Ruelle sur Touvre lors de l’admission de l’enfant. Néanmoins, selon les disponibilités de la structure, des places peuvent être ouvertes aux familles hors commune en privilégiant les artisans, commerçants, travailleur de la commune.

Il propose deux modes d’accueil à temps plein ou occasionnel.

Il est ouvert du lundi au jeudi de 07h30 à 18h15 et le vendredi de 07h30 à 17h45.

La capacité d’accueil régulier est de 35 enfants à la journée.



357 rue Emile Roux
16600 Ruelle sur Touvre :
05 45 65 53 83
05 84 32 74 46
creche-ruelle@orange.fr

LE RAM LES PITCHOUNETS

Le Relais d’Assistants Maternelles (RAM), “Les Pitchounets”, est situé dans l’ancien logement de fonction de l’école Jean Moulin du quartier de Villement au 1978 rue du Gond Pontouvre à Ruelle sur Touvre.

Des ateliers d’éveil sont proposés aux Assistants Maternelles et aux enfants accueillis tous les mardi et vendredi de 09h30 à 11h30.

L’animatrice du RAM est disponible pour toutes les personnes qui désirent des renseignements sur les différents modes d’accueil, les droits et devoirs du parent employeur et la profession d’Assistante Maternelle.



Renseignements : au RAM,
Service Petite Enfance du
SIVU Enfance et Jeunesse
au 05 45 68 79 58 (situé à
la maison de la Petite Enfance à l’Isle
d’Espagnac)

LE SIVU

Les mercredis et pendant les vacances, c'est le Syndicat Intercommunal à Vocation unique (SIVU) en faveur de l'Enfance et la Jeunesse qui prend le relais de l'accueil périscolaire. Il propose les services d'un Centre de loisirs (ALE), d'une Animation jeunesse (pré-ados et ados), ainsi qu'un Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s (RAM), "Les Pit-chounets.

Ce syndicat est un établissement public de coopération intercommunale créé en 2006. Basé sur le site scolaire des Mérigots à l'Isle d'Espagnac, il regroupe 4 communes : Ruelle sur Touvre, L'Isle d'Espagnac, Mornac et Touvre, et a pour objet d'exercer des missions d'éducation, d'accueil de proximité, de découverte, d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



5 rue de l'école
16340 l'Isle d'Espagnac :
05 45 38 61 81
05 45 39 07 24

sivu@sivuenfancejeunesse16.fr
<https://www.sivuej16.fr/>



MAISON DE SANTÉ

Une maison de santé ou un pôle de santé rassemble dans un secteur donné, plusieurs professionnel.le.s de soins de santé primaire : médecins généralistes, infirmier.e.s, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, podologues, diététicien.ne.s... et des travailleurs sociaux unis par une charte, un projet et des objectifs opérationnels concernant la santé des patients.

Pourquoi l'avoir créée à Ruelle sur Touvre ?

Cet établissement permet de répondre à la demande de la population ruelloise d'accéder à un service de santé regroupé, coordonné et central ; mais aussi de répondre aux besoins des professionnels de santé de se regrouper pour faire évoluer leur pratique médicale.

La Maison de santé pluridisciplinaire du Val de Touvre prend en compte les intérêts :

- de santé publique (qualité de l'accueil et des soins, réponse à l'urgence et permanence des soins, éducation à la santé et prévention, lieu de formation universitaire,..) ;
- pour la population (structure de soins performante, facilement accessible, prise en charge globale et suivi des patients par une mise en commun des dossiers médicaux) ;
- pour les professionnels (motivation par la prise en charge de la population d'un secteur, mutualisation des contraintes, valorisation par le rôle d'accompagnateur de jeunes en formation avec un statut d'enseignant universitaire, confort du travail en équipe, possibilité d'adaptation du temps de travail,...)

Un collectif Patients du Val de Touvre s'est créé avec les objectifs de promouvoir le droit des usagers, d'améliorer le fonctionnement de la Maison de Santé, de rendre l'information accessible et de mettre en place des actions locales de santé publique dans l'intérêt de tous.

Adresse mail : collectifpatients16600@gmail.com

Site internet : collectifpatients.wixsite.com/monsite



45 rue de Puyguillen sur le site de la Porte. D'anciens bâtiments, jadis Centre des apprentis de la Marine, ont été rénovés, à proximité du centre-ville et desservis par les transports en commun.

Coordonnées Maison de Santé Pluridisciplinaire : 05 45 65 77 81
Accès: Ligne 1 et 2, arrêt « Mme CURIE »

MAISON DE RETRAITE

Il existe à Ruelle sur Touvre une maison de retraite, l'EPHAD Les Carreaux, habilité à l'Aide sociale.



Rue Gabriel QUEMENT
16600 Ruelle sur Touvre
05 45 68 63 10
lescarreaux@residencemutualiste16.fr

LES SÉNIORS

Les plus de 60 ans représentent un peu plus de 30 % de la population de Ruelle sur Touvre.

Nos séniors sont bien présents à Ruelle sur Touvre, parfois même très actifs.

Aussi la mairie met-elle naturellement en place différents services adaptés.

Intérêt, soutien pour nos aîné.e.s, solidarités envers les plus démunis.e.s, la ville propose différents accompagnements en fonction des besoins de chacun.



Pour les personnes âgées, la ville propose aussi :

- La délivrance de la carte Age d'Or de la STGA (abonnement de transport)
- Le spectacle / repas de fin d'année ou un spectacle dans l'année
- Un accompagnement spécifique pendant l'été (plan canicule)
- Une navette pour les déplacements tous les jeudis
- Un accompagnement dans les démarches administratives

05.

INFOS PRATIQUES

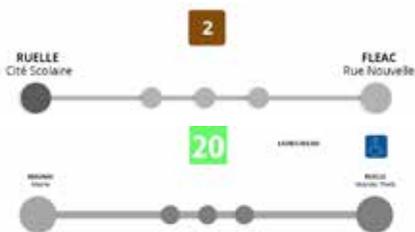
Retrouvez ici toutes les informations utiles à votre vie quotidienne à Ruelle sur Touvre.



VOS

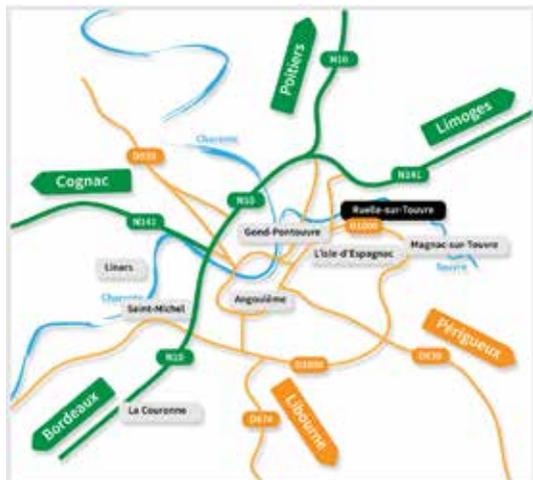
TRANSPORTS

BUS Le service de bus STGA est géré par la communauté d'agglomération du GrandAngoulême.



Consulter les horaires sur www.stga.fr

AXES ROUTIERS



Les axes routiers en direction de notre commune sont : La N10 entre Bordeaux et Poitiers, la N141 entre Limoges et Cognac. La D1000.

TRAIN

Pour rejoindre Ruelle sur Touvre en train il faut s'arrêter en gare d'Angoulême.

Ruelle dispose également d'une gare sncf permettant l'achat des billets uniquement.

Qu'est-ce qui est **JAUNE**
avec des roulettes...
et que l'on **collecte**
CHAQUE SEMAINE ?
VOS

.....
C'est parti
pour la
collecte !
.....

.....
DÈS LE
7 JANVIER
2019
.....



⚠ VOS JOURS DE COLLECTE CHANGENT

DÉCHETS

La gestion des déchets (collecte, distribution de sacs) est gérée par la communauté d'agglomération du GrandAngoulême.

Jours de collecte :

Le mercredi matin
(bac ou sac à présenter la veille
au soir)

Sauf pour les Grands axes :
avenues Salengro, Jean Jaurès,
Wilson, Foch et route de
Gond-Pontouvre : collecte le
mercredi soir à partir de 20h
Pour les sacs jaunes : collecte
le mardi soir à partir de 20h

Mise à disposition de bac individuel :

Vous résidez en habitat individuel,
vous ne disposez pas de bac
déjà fourni par GrandAngoulême,
vos ordures ménagères sont
collectées uniquement une fois
par semaine



Appeler le N° Vert
0 800 77 99 20
Vente de composteur
N° Vert 0 800 77 99 20

Collecte du verre :

Emplacements des
containers verre :

- Place de la Gare
- Place du Champs de Mars
- Place Montalembert
- Rue Paul Langevin
- Place des Riffauds
- Parking restaurant Naval Group
- Parking Quai Militaire
- Entrée Villement
- Face Foyer Fissac
- Hôtel de retraite

Pour plus de renseignements:
<http://www.pluspropremaville.fr>

Attention, les sacs noirs ne
sont plus distribués. La cam-
pagne de distribution des sacs
jaunes se fait de septembre à
janvier (octobre pour Ruelle).

Déchetteries :

Que peut-on y déposer ? Végétaux, bouteilles plastiques, piles, ampoules, ferrailles, gravats, huiles végétales et minérales.

Horaires d'hiver (du 15 octobre au 14 mars) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'été (du 15 mars au 14 octobre) :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30



Déchèterie de l'Isle d'Espagnac
Z.I. n°3 – avenue Maryse Bastié
05 45 69 30 70

Plateforme des déchets verts (dépôts de végétaux) :



Ecopôle de Fregeneuil –
rue du Port Thureau à An-
goulême

Recyclage des vêtements :



Sur notre commune dans
les bornes Relais Gironde

Enlèvement des encombrants :

Le GrandAngoulême vient chez vous vous débarrasser des encombrants (canapé, meubles, électroménager...) sur rendez-vous.



Contactez le 0 800 77 99 20
Plus de renseignements : <http://www.pluspropremaville.fr/collecte-des-encombrants/>



VOTRE

MARCHÉ

Ruelle offre à ses habitant.e.s un marché qui se tient deux fois par semaine.



Le jeudi de 8h à 12h30 / Le dimanche de 8h à 12h30
Place Montalembert.



SÉCURITÉ

Ruelle sur Touvre a équipé ses structures recevant du public en défibrillateurs automatisés externes (DAE). Cette démarche est essentielle pour optimiser les chances de survie, grâce à une action d'urgence rapide, raccourcissant le temps entre la survenue de l'arrêt cardiaque et le délai du choc électrique, et ainsi optimiser les chances de survie.

Emplacements :

- Site de la Porte - 115 rue de Puyguillen (Entrée Rez de chaussée ski et couloir vestiaires à côté remise en forme)
- Gymnase de Puyguillen (Bureau salle bleue) - 872 rue de Puyguillen
- Gymnase du centre (côté sono)- rue de la Vergnade
- Stade des Grands Champs - 211 rue Emile Roux
- Stade de Vaugeline (vestiaire arbitre)- Rue du Champ de tir
- Centre Culturel (Entrée club house) - place du Champ de Mars
- Mairie de Ruelle sur Touvre - place Auguste Rouyer
- Hall d'entrée Médiathèque - Route de Puyguillen
- Entrée Salle Léo Lagrange- rue Léo Lagrange



LES ÉQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION

Vous êtes un particulier, et souhaitez louer la salle Léo Lagrange pour un de vos événements ?

Vous trouverez le dossier de réservation en ligne sur le site de la ville

Vous êtes une entreprise, une association et souhaitez louer une des salles de la commune, pour une de vos manifestations ? (Théâtre Jean Ferrat, Salon du centre culturel, Salle Léo Lagrange)

Veillez contacter le service vie associative, pour compléter un formulaire de réservation, ou complétez le en ligne sur le site de la Mairie : «www.ville-ruellesurtouvre.fr »

Votre dossier complet doit être adressé, trois semaines avant la date de votre réservation (dernier délais) à :



A. LEBEAU

05 45 65 89 37

a.lebeau@ville-ruellesurtouvre.fr



VOS

DÉMARCHES

Inscription listes électorales : Procuration :

Doivent se présenter à la Mairie, auprès de l'accueil, munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre de l'année en cours:

- les personnes qui désirent s'inscrire sur la liste électorale,
- les nouveaux.elles arrivant.e.s,
- les personnes déjà inscrites mais qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune
- les jeunes gens ayant atteint 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 28 février de l'année suivante pour vérifier leur inscription devenue désormais automatique.

Ces différentes inscriptions prendront effet à compter du 1er mars de l'année suivante.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance

Retrouvez les procédures pour toutes les autres démarches sur le site Internet de la ville www.ville-ruellesurtouvre.fr ou à l'accueil de la Mairie

Déménagements, travaux ... les démarches à faire :

Vous déménagez, effectuez des travaux et avez besoin d'occuper le domaine public (pose d'échafaudage, de bennes, stationnement véhicule de chantier, travaux de raccordement aux réseaux, déménagement, emménagement, etc....) ?

Vous devez impérativement effectuer une demande d'autorisation d'occupation du domaine public ou d'arrêté de circulation. Attention, les demandes doivent impérativement être accompagnées d'un plan du cadastre et envoyées en mairie dans un délai de 5 jours précédant l'événement. Toute demande non accompagnée de plan sera refusée.

Quels sont les renseignements à fournir ?

Date et créneau horaire d'occupation du domaine public

Indication du n° de voirie et de rue

Véhicules (nombre et tonnage)

Durée prévue d'occupation des lieux

Volume du déménagement

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour déménagement/emménagement.

Vous pouvez obtenir le formulaire sur le site de la ville.

Ce formulaire peut également être retiré en mairie. Le policier municipal est chargé de prendre contact avec les demandeurs pour évaluer la signalisation nécessaire et rédiger l'arrêté du Maire.

Déclaration préalable à une vente au déballage

La vente au déballage est la vente de marchandises effectuées dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public de ces marchandises : bric à brac, vide maison...

Le régime s'applique que les vendeurs soient des professionnels ou des particuliers. Une déclaration préalable doit être faite en mairie, selon la procédure suivante



VOS

VOISINS

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, quelques règles essentielles de bon voisinage doivent également être respectées...

Stop aux bruits inutiles

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés effectués sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits du lundi au vendredi de 20h à 7h (sauf dérogations), les dimanches et jours fériés (sauf les "interventions d'utilité publique d'urgence").

Attention ! Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps qu'on le veut dans les horaires autorisés.



VOS

CONFLITS

Conciliateur de justice

Présent en mairie le 1er et le 3ème vendredi du mois de 9h00 à midi, le conciliateur a pour mission de trouver une solution amiable concernant un différend entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée à un mois.

Son champ d'intervention couvre les problèmes de voisinage, les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, les litiges de la consommation, les impayés, les malfaçons de travaux.

OMEGA

Rien ne va plus !!! Et si vous faisiez appel à un médiateur social... Créée en 1998, OMEGA réunit l'ensemble des municipalités de l'agglomération et des entreprises de missions de service public, qui ont souhaité se doter d'un dispositif de médiation sociale

- Vous avez un différend avec votre voisin ?
- Vous avez du mal à payer vos factures d'eau, d'électricité, de gaz ?
- Vous vous sentez impuissant face au fonctionnement complexe des administrations ?

Intervenant sur l'ensemble de votre commune, ils peuvent être directement sollicités par les habitants ou les associations.



Pour demander leur intervention ou pour simplement vous informer, les médiateurs se tiennent à votre disposition au 05 45 38 69 83.

NUMÉROS UTILES

Caisse d'allocation familiale (CAF)	0 810 25 16 10
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	0 810 25 16 10
Centre Hospitalier d'Angoulême / Girac	05 45 24 40 40
Centre Hospitalier Camille Claudel	05 45 67 59 59
Centre d'Alcoologie de la Charente	05 45 67 01 99
Pharmacie Gin, Ruelle sur Touvre	05 45 68 43 10
Pharmacie Thurin, Ruelle sur Touvre	05 45 65 41 18
Pharmacie De Villement, Ruelle sur Touvre	05 45 68 32 89
ERDF	05 79 90 01 58
SEMEA (EAU)	05 45 37 37 37
GrandAngoulême	05 45 38 00 60

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
SAMU	15
POLICE	17
Accueil des sans abris	115
Hôtel de Police d'Angoulême	05 45 39 38 37
Bureau de Police d'Angoulême Ouest	05 45 23 51 41
Centre anti-poison (Poitiers)	05 49 45 71 71
Drogue, alcool, tabac info service	05 49 45 71 71
Sida info service	0 800 840 800
Viols Femmes Informations	0 800 05 95 95
Dispositif départemental « Vio- lences conjugales »	0 800 16 79 74
Inspection du travail de la Charente	05 45 66 68 88
Cellule recueil information préoccu- pante du Conseil général	05 45 90 76 32
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
Association pour la protection, l'in- formation et la défense de l'Enfance	05 45 61 20 02

ADRESSES UTILES

Théâtre Jean Ferrat

Place du champs de mars

Université Populaire

Place du champs de mars

Salle Léo Lagrange

rue Léo Lagrange

Salle omnisport centre

Place du champs de mars

Terrain de tir à l'ar

route de Champniers

Stade Léo Lagrange

rue Léo Lagrange

Stade Vaugeline

rue Vaugeline

Base canoé kayak

rue des Seguins

Complexe collette besson

147 rue de Puyguillen

Site de La Porte

route de Puyguillen

Terrain de Pétanque

route de Champniers

Complexe sportif de Puyguillen

872 place de Puyguillen

RUELLE

SUR
TOUVRE



CITYALL